

• BULLETIN ANNUEL •  
de la  
**SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS**  
• De la Dordogne •

**COMPTÉ RENDU**  
DE  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

*Du 15 Janvier 1914*



**INAUGURATION ET FÊTE DE CLÔTURE**

*Du XI<sup>e</sup> Salon Périgourdin*

**LISTE GÉNÉRALE**

DES

**MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ**

*Pour l'Année 1914*



**PÉRIGUEUX**

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N<sup>o</sup> 19

1914



BULLETIN ANNUEL  
de la  
**SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS**  
DE LA DORDOGNE

---

**COMPTE RENDU**  
de  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 15 Janvier 1914

---

**INAUGURATION ET FÊTE DE CLÔTURE**  
Du XI<sup>e</sup> Salon Périgourdin

---

**LISTE GÉNÉRALE**  
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1914

---

Bulletin n° 15

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX  
IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1914

12. 886

## AVIS

Les cotisations de l'année 1914 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement pendant le mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préféreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux

La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barris, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.



## SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE

### COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 15 Janvier 1914

L'an mil neuf cent quatorze et le jeudi quinze janvier, à vingt heures et demie, a eu lieu l'Assemblée générale de la *Société des Beaux-Arts de la Dordogne*, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Périgueux.

En l'absence de M. le sénateur Peyrot, président de la Société, qui s'est excusé par dépêche de ne pouvoir quitter Paris, comme il le désirait, l'Assemblée fut présidée par M. le Marquis de Fayolle, vice-président, assisté par M. G. Sarazanas, vice-président ; M. A. Bertoletti, secrétaire général ; M. J. Daniel, secrétaire adjoint ; MM. G. Pasquet, le Docteur Ladevi-Roche et P. Cocula, membres de la Commission administrative de la Société.

Etaient présents, ou régulièrement représentés en vertu des pouvoirs déposés sur le Bureau, les sociétaires ci-indiqués :

MM. J. Aviat, R. Bardon, P. Beau, G. Bélingard, P. Bergadieu, A. Bertoletti, P. Beynier, F. Blois, L. Borne, F. Bosche, Ph. Bourdichon, C. Brecht, R. Buisson, A. Chapelle, E. Chataignier, E. Chau mont, F. Chaux, G. Chérifel, P. Cocula, Ch. Cotinaud, E. Courbatère, J. Daniel, E. Dannery, G. Darnet, le Dr O. Delbès, M<sup>me</sup> M. Delpal, MM. Dessal-Quentin, E. Dorsène, F. Dubost, E. Falgoux, le Comte H. de Falvelly, le Dr Faure-Muret, le Marquis G. de Fayolle, A. Fommarty, F. Fommarty, J. Fontalirant, G. Frachet, M<sup>me</sup> L. Gaillard d'Abello, MM. L. Gaillard, G. Gautier, H. Grasset, L. Hepper, E. Lachaud, M<sup>me</sup> A. de Lacrousille, MM. E. Lacoste, L. Lacoste, le Dr F. Ladevi-Roche, D. de Lage de Lombrières, le Dr A. Lapervenche, E. Lassaigne, L. Lavaud, M<sup>me</sup> la Baronne A. de Lestrange, MM. le Comte L. de Maleville, R. Marey, P. Mauraud, E. Mazy, A. Mitteau, H. Montastier, M. Murat, le Baron H. de Nervaux-Loys, M<sup>me</sup> N. Obier, MM. G. Pasquet, E. Poirier, H. Pouly, A. Pradier, A. Prugent, G. Raynaud, L. Réghéere, F. Requier, Th. Roudergues, le Baron de Saint-Paul, G. Sarazanas, H. Sempé, L. Simon, E. Tuffet, M. Ventenat, M<sup>mes</sup> de Verninac de Saint-Maur, la Comtesse E. de Verthamon, MM. H. Veysset et F. Villepelet.

M. le Président constate que quatre-vingts membres de la Société sont présents en personne ou par mandataires réguliers ; l'Assemblée se trouvant ainsi constituée selon les règles fixées par les Statuts, il déclare la séance ouverte.

Il présente, tout d'abord, les excuses de MM. L.

Hepper, C. Brecht, P. Mauraud, L. Réghéere et A. Mitteau qui, n'ayant pu venir à la réunion, ont dû se borner à s'y faire représenter. Puis il fait lire le procès-verbal de la dernière Assemblée générale, lequel est adopté sans observations.

La parole est ensuite donnée à M. Bertoletti, secrétaire général, pour faire le rapport annuel, moral et financier, relatif à la vie sociale durant l'année 1913.

M. Bertoletti s'exprime en ces termes :

MÉSSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Notre Société, née en 1883, et qui révéla publiquement son existence trois ans plus tard, en 1886, lors de sa première Exposition, n'a pas discontinué, depuis cette époque déjà lointaine, de montrer une vitalité toujours plus robuste. La famille sociale s'ouvre périodiquement à de nouveaux membres qui, séduits par la beauté de l'œuvre, viennent renforcer nos rangs.

Les années d'exposition sont particulièrement propices au recrutement des sociétaires. Les résultats de nos efforts apparaissent alors plus clairement et se jugent. Ceux-là même qui se croyaient insensibles aux manifestations de l'art, passent devant le temple, en voient les éblouissements, réfléchissent et n'hésitent plus à y entrer.

Les nouveaux sociétaires de cette année sont au nombre de trente-trois : MM. Ernest Barillot, Auguste Chapelle, Henri de Chasseloup-Laubat, Félix Chataignier, Martial Chevalier, Gustave Chérifel, M<sup>me</sup> Joseph Couderc, MM. Noël Delpey, Adolphe Fommarty, Léonce Gaillard, Albéric Gaudy, Gustave Gueyne, Yvan Labasse, Jules Lacoste, M<sup>me</sup> J. Lacoste-Boisseuil ; M. le docteur Antoine Lapervenche, M<sup>me</sup> Marthe Lanauve, MM. Joseph Leyx, Jean Longueisserre, Gustave Millet-Lacombe, Georges Pabon, Clément Picard, Edmond Poirier, Hégesippe Pouly, Adrien Pradier, André Prugent, Maurice Rouchoux, Amédée Roucheyrolles, M<sup>le</sup> Marie de Saint-Sauveur, MM. André Schneider, Ernest Soussangeas et Henri Trombert.

En outre, trois anciens membres fondateurs, M<sup>me</sup> Maumont et MM. Edmond Lespinas et Ambroise Perrier ont offert à la Société, avec une libéralité dont nous leur sommes très reconnaiss-

sants, les Bons qu'ils possédaient relatifs à la souscription de la Galerie démontable. Ils sont ainsi devenus membres perpétuels.

Que tous soient les bienvenus et que leur bel exemple trouve beaucoup d'imitateurs !

L'Assemblée voudra, ici, féliciter hautement les parrains de ces récents collègues et, surtout, MM. Paul Cocula et Léopold Malivert qui, avec leur zèle coutumier, ont su si utilement faire connaître autour d'eux l'œuvre commune.

Nous féliciterons aussi de grand cœur ceux de nos membres qui furent, depuis la dernière Assemblée générale, l'objet de distinctions honorifiques, en récompense de leurs mérites : M. Ernest Lassaigne et M. Georges Monmarson, l'un et l'autre nommés officiers d'Académie.

Mais, à côté de ces choses réconfortantes, il y en eut d'autres qui affligèrent profondément la famille sociale. La mort a frappé trois de nos sociétaires, et de ceux dont le dévoué concours fut, de tous temps, particulièrement précieux.

Nous avons perdu notre doyen, Gustave Dose, l'un des initiateurs qui collaborèrent, en 1883, à la fondation de la Société et qui eut toujours pour elle un attachement profond. A toutes nos Expositions, il fut le président du jury de classement des œuvres d'art et, lorsqu'en ces dernières années les infirmités l'accablèrent, ses collègues tinrent unanimement à lui marquer leur grande déférence, en le maintenant toujours à la tête du jury comme président d'honneur, rendant ainsi hommage à sa rare valeur et à sa haute probité artistique.

Et nous avons perdu Dominique Joucla, frappé en pleine force, à un âge qui permettait encore de longs espoirs. Sociétaire, lui aussi, de la première heure, il ne cessa de soutenir et d'encourager notre œuvre, à laquelle allaient toutes ses sympathies. Son esprit aiguisé savait en discerner le rôle utile. Visiteur assidu de nos Salons, il aimait à comparer entre elles les œuvres d'art ; il en découvrait l'idée directrice et il en discutait les tendances et les beautés, formulant avec sagacité des jugements sains et pondérés. De sa plume alerte, il publia, sur les tableaux exposés, maintes études critiques et très complètes, qui resteront comme autant de documents de hauts prix, rappelant l'éclat de nos manifestations périodiques.

Et encore, dimanche dernier, la triste nouvelle se répandait en ville, du décès de Ferréol Lassaigne, cruellement enlevé à l'affection des siens et à la nôtre, après une courte maladie. Venu un peu plus tard à notre Société, il en suivait assidûment toutes les réunions et

les manifestations, tant il s'intéressait à la marche de l'œuvre commune et tant il se réjouissait des succès qu'elle remportait. Son caractère plein d'amérité lui attirait toutes les sympathies et sa mort si inattendue laisse en notre Compagnie les plus grands regrets.

La disparition de ces distingués collègues nous a profondément affligés et leur souvenir demeurera intact au sein de notre Société.

Que leurs familles agréent nos sentiments de bien sincère condoléance !

La mort a fauché aussi deux artistes exposants. Nous avons la vive douleur d'enregistrer la perte d'Hyppolyte Pradelles, le vaillant et vénéré doyen des artistes bordelais, et qui fut toujours fidèle à nos Expositions. Puis celle de Jean Rémond, un maître encore jeune, que nous eûmes cette année pour la première fois, et dont les peintures si sincères et de si belle qualité, exposées à notre onzième Salon, attirèrent l'attention de tous les délicats.

Continuant la relation de la vie intime de la Société, il faut maintenant vous exposer l'état financier, arrêté au 31 décembre 1913, tel qu'il résulte de la gestion ponctuelle et expérimentée de notre excellent trésorier, M. Hepper.

Entrées :

Reliquat en caisse du 31 décembre 1912 .....	2.751 25
Cotisations recouvrées en 1913 .....	1.920 »
Recettes de l'Exposition .....	1.543 50
Subvention de la Ville de Périgueux .....	1.000 »
	<hr/>
Total francs .....	7.214 75

Sorties :

Installation de la Galerie démontable, réfection des parties endommagées et remise des matériaux .....	2.326 75
Transports des œuvres d'art .....	867 75
Affranchissements et recouvrements .....	199 85
Frais divers et gratifications .....	292 45
Imprimeurs, assurances et frais de représentation .....	593 20
Installation des tableaux et tapisseur .....	853 »
Emballage des œuvres d'art au départ et expéditions .....	522 »
Gardiens .....	442 »
Œuvres d'art .....	995 50
Remboursement d'un Bon de la Galerie démontable .....	50 »
	<hr/>
Total francs .....	7.142 50

*Balance :*

Entrées.....	7.214 75
Sorties.....	7.142 50
Au 31 décembre 1913, reste en caisse francs.....	<u>72 25</u>

Le bilan social, à la fin de l'exercice écoulé, doit s'établir ainsi qu'il suit :

*Actif :*

Fonds en caisse.....	72 25
4 Cotisations à recouvrer.....	40 »
Subvention du département de la Dordogne, à mandater prochainement .....	500 »
Subvention de l'Etat, non encore mandatée.....	300 »
Tringles en fer pour soutenir les tableaux, placées à l'Ecole Lakanal .....	(Mémoire)
Matiériel de la Galerie démontable.....	(Mémoire)
Total, sauf mémoire, francs.....	<u>912 25</u>

Cette somme est très approximativement suffisante pour solder les comptes non encore réglés (Adisson, Fonmarty, Bonnet, Larnaudie et C. Périer).

*Passif :*

Bons à rembourser sur la Galerie démontable.....	2.200 »
Intérêts dus à ces mêmes Bons.....	(Mémoire)
Comptes à solder pour l'Exposition.....	(Mémoire)
Total, sauf mémoire, francs.....	<u>2.200 »</u>

Cette année, en raison des importants travaux de réfection exécutés à la Galerie démontable, et qui entraînèrent de ce chef une dépense supplémentaire dépassant deux mille francs, il ne sera pas tiré de Bons à rembourser.

Cependant, cinq de ces Bons ont été amortis, dont un remboursé, deux généreusement donnés par M. Lespinas, un par M. Perrier et un par M<sup>me</sup> Maumont, comme nous l'avons rappelé plus haut.

La Commission administrative vous demande, Messieurs et chers Collègues, la ratification des comptes et du bilan qui viennent de vous être exposés.

Ceci dit, et pour nous conformer aux Statuts qui nous régissent, nous avons à résumer les faits relatifs à l'Exposition de l'été dernier.

Messieurs, le onzième Salon Périgourdin, ouvert du 18 mai au 27 juillet 1913, sur la promenade de Tourny, fut particulièrement bien apprécié par le public nombreux qui, pendant près de deux mois et demi, ne cessa de le fréquenter.

Durant une semaine, en vertu d'une heureuse et cordiale entente, établie entre la Société départementale d'Horticulture et la nôtre, les deux expositions furent réunies avec une entrée commune. Elles se prêtèrent un mutuel appui, formant un ravissant ensemble, très séduisant pour la population périgourdine accourue en foule, avide d'apprécier toutes les harmonies qui dérivaient de tant de richesses florales, réunies à tant de précieux joyaux des plus beaux artistes. Et les artistes de haute valeur, dont s'enorgueillit l'Ecole Française, étaient plus nombreux que jamais en ce onzième Salon Périgourdin.

Les quatre cent soixante-cinq œuvres qui y figuraient, venaient de cent quatre-vingt-dix-sept artistes, ce qui donne une moyenne de sept numéros pour chaque groupe de trois exposants.

Envisageant ces artistes sous le rapport des récompenses officielles que leurs mérites leur valurent, nous en trouvons plus de la moitié — cent sept — ayant été lauréats des Salons Parisiens ; parmi eux, il y en avait soixante-dix-huit classés *Hors Concours*, quatorze titulaires de médailles et quinze de mentions honorables, sans compter sept des meilleurs peintres de la vibrante École impressionniste.

En parcourant le Catalogue du onzième Salon Périgourdin — livre d'or où sont consignés les noms des auteurs de tant de beaux ouvrages — on découvre encore que nous avions des membres de l'Institut, comme M. Antonin Mercié, l'actuel président de la Société des Artistes Français, et M. Injalbert, professeur à l'École nationale ; que nous avions le président de la Société nationale des Beaux-Arts, M. Alfred Roll, et d'autres membres des jurys aux Salons de Paris. MM. Barillot, Demont, Duffaud, Foreau, Guillemet, Laugée, Loiseau-Rousseau, Petitjean, Renard, Rosset-Granger, Saubès et Zwiller.

On découvre aussi qu'il y avait un vaillant groupe de vingt-neuf artistes Périgourdins, dont les œuvres, étudiées et pleines de charmes, attiraient invinciblement les regards des visiteurs.

C'est ainsi, Messieurs et chers Collègues, que notre Société peut se montrer fière de la nouvelle manifestation d'art qu'elle a organisée. Elle doit aussi bien être satisfaite lorsqu'elle constate combien le public s'intéresse toujours plus vivement à l'étude des bons tableaux,

combien l'élite des amateurs sait discerner les œuvres fortes, lorsqu'il s'agit d'acquisitions.

Et les acquisitions, en cette onzième Exposition de la Société, furent relativement nombreuses. Quarante-neuf des ouvrages exposés resteront en notre Périgord. Ajoutés à ceux qui furent retenus antérieurement, ils augmentent progressivement la richesse artistique du pays.

Le Musée de la Ville, sous la judicieuse impulsion de son distingué Conservateur, M. le marquis de Fayolle, se complète chaque jour davantage. De l'Exposition, il a eu, pour sa part, le poétique et superbe tableau d'Hippolyte-Lucas : *L'Heure exquise*.

De son côté, notre Société a retenu quinze ouvrages, dont deux lui furent donnés par des exposants généreux, MM. La Breuille et Richard d'Agens, qui ont droit à toute notre gratitude.

Divers amateurs achetèrent trente-six œuvres, presque toutes de premier ordre ; marque certaine du bon goût qui s'affirme de plus en plus en Périgord.

En ce qui concerne la Société, aux quinze œuvres acquises parmi celles qui furent exposées au Salon, vinrent s'en ajouter onze autres : études intimes et particulièrement intéressantes par leur origine même. Elles furent, en effet, offertes par plusieurs de nos collègues, qui voulaient ainsi fournir une nouvelle preuve de leur profond attachement à la Société.

L'Assemblée voudra, ce soir, manifester toute sa gratitude pour d'aussi précieuses libéralités et vivement remercier M. Chaumont, qui fit cadeau de deux études ; MM. Daniel et Darnet qui en offrirent chacun une, de même que votre humble Secrétaire ; elle voudra remercier M. Pasquet, qui en donna quatre, choisies parmi les motifs qu'il affectionne.

Et toutes ces œuvres d'art acquises par la Société à la suite du onzième Salon Périgourdin sont, depuis dimanche dernier, exposées à l'attention du public, qui en apprécie la vibrante splendeur, soit dans la vitrine de M. Dorsène, à qui nous saurons infiniment gré de l'avoir mise à notre disposition, soit dans celle de M. Gautier, que nous remercierons également.

Mais, l'œuvre d'éducation artistique poursuivie par notre Société est constamment assurée de rencontrer tous les dévouements, à commencer par celui de notre président, M. Peyrot, si attentif à nos travaux, toujours prêt à se dépenser sans mesure en toutes les circonstances utiles, aussi bien que le font, plus près de nous, nos excellents vice-présidents MM. le marquis de Fayolle et G. Sarazanas,

lesquels dirigent avec un tact parfait l'action de la Commission administrative, dont tous les membres sont animés d'un pareil zèle.

Notre œuvre retrouve toujours les sympathies et les encouragements désormais traditionnels et nous ne manquerons pas aujourd'hui, Messieurs et chers Collègues, de manifester notre entière gratitude envers ceux qui nous apportent aide et réconfort :

MM. P. Cocula et J. Daniel, qui ont dirigé et surveillé l'établissement de notre Galerie démontable ; MM. les Membres du Jury de classement des œuvres d'art, qui ont su accomplir leur délicate mission avec toute la diligence et la célérité possibles, et au milieu de difficultés qui paraissaient insurmontables ;

M. le Préfet et M. le Secrétaire général de la Dordogne qui, avec toute l'autorité de leurs hautes fonctions, ont soutenu nos requêtes ;

La Municipalité de Périgueux et le Conseil général de la Dordogne, qui nous ont accordé leurs habituelles subventions ;

M. le Ministre des Beaux-Arts, duquel aussi nous venons d'obtenir une subvention de trois cents francs, et qui nous a fait précédemment l'envoi de six superbes gravures. Ces estampes de haut prix, réunies aux autres œuvres d'art, seront ce soir même réparties entre les membres de la Société. En outre, M. le Ministre a bien voulu démontrer avec quel intérêt il suivait nos efforts en se faisant représenter officiellement à la fête de clôture du Salon Périgourdin par un délégué spécial, M. l'Inspecteur René Fath ;

La Presse périgourdine et celle de la région ; la Presse artistique de Paris qui, avec tant de bonne volonté et d'à-propos, ont publié de nombreux écrits touchant notre Exposition.

A tous, nos remerciements bien sentis et l'expression de la parfaite reconnaissance de la Société !

Grâce à ces multiples dévouements et à d'aussi inappréciables concours, notre onzième Exposition a eu le légitime succès que la Société devait attendre en compensation de son labeur.

Et c'est avec une légitime fierté que nous rappellerons ici le jugement de M. l'Inspecteur délégué, René Fath qui, dans le discours prononcé le soir du banquet de clôture, s'exprimait en ces termes :

« Messieurs, depuis dix ans mes fonctions d'Inspecteur de l'Enseignement et des Musées m'ont fait parcourir presque toute la France ; une fois, je suis allé de Dunkerque à Nice ; une autre, de Lille à Biarritz, sans parler des autres ; c'est vous dire que j'ai vu bien des Expositions, mais j'en ai rarement visité une aussi

» intéressante et aussi bien présentée que la vôtre..... Je ne  
» regrette qu'une chose, c'est de n'y pas figurer, et je vous assure  
» que, si vous voulez bien me faire l'honneur de m'y convier à la  
» prochaine, je serais très heureux d'y prendre part à côté de mes  
» camarades dont je retrouve les noms sur votre Catalogue ».

Ce fut donc une manifestation d'art aussi brillante, aussi variée, aussi complète que notre Société pouvait l'espérer et on ne peut douter que le onzième Salon Périgourdin n'ait largement contribué à l'éducation artistique que nous nous efforçons de propager.

L'effet bienfaisant de l'art sur les populations, que personne ne saurait nier, et que nous, Messieurs et chers Collègues, tenons comme chose indubitable, est en raison directe du développement donné aux manifestations similaires aux nôtres.

Mises de la sorte en relation directe avec les productions artistiques de haute conception, les populations, aidées par les commentaires de la presse, aspireront bien vite à saisir le sens véritable du mystérieux langage figuré par l'art ; l'intelligence des moins avertis s'ouvrira peu à peu à la lumière ; des accents, hier inconnus, déceleront leurs harmonies et deviendront bientôt familiers, attrayants par leur douce, persuasive éloquence. L'esprit, en ce commerce intime, entrera en contact toujours plus parfait avec la pensée de l'artiste qui a cherché, avec une formule séduisante, vivante et expressive, à condenser en son œuvre une leçon utile, qu'elle soit de mœurs, d'histoire ou de poésie champêtre.

C'est, évidemment, au prix d'un certain effort que ce résultat s'acquiert ; mais, combien l'effort nécessaire est facilité, chez nos concitoyens, par les Salons Périgourdins !

Les visiteurs, devant les œuvres mises à leur portée, se forment une idée du merveilleux réceptacle de rares trésors que renferme l'art en sa pleine floraison. Ils constatent que l'art est un puissant véhicule d'éducation, un jardin où se trouvent réunies, comme autant de fleurs choisies, toutes les formes de la beauté, de la bonté et de la vérité ; où, comme au milieu d'une oasis rafraîchissante, tout le monde doit pouvoir aller se reposer et se réconforter ; surtout ceux qu'un dur labeur courbe quotidiennement sous le fardeau, sûrs qu'ils seront, d'y trouver l'apaisement, la lumière caressante et la force nécessaire pour affronter, plus vaillants que jamais, les réalités de la vie.

C'est donc affaire de la plus haute importance que de faire bénéficier les populations de l'influence de l'Art. Si les classes cultivées, déjà préparées par leur éducation première et par l'ambiance où

elles vivent, lisent couramment les pages des maîtres, éprouvant tout naturellement les plus douces satisfactions, n'est-il pas nécessaire que le peuple, en son ensemble, puisse aussi bien aller boire à la source enchantée ?

N'est-ce pas là que s'opérera le miracle où l'être, continuellement penché vers la matière inerte, qu'il doit dompter sous le poids de sa force musculaire, se transformera en un esprit pensant et réfléchi ?

Mis en présence des belles œuvres, le peuple sera bientôt et insensiblement pénétré par l'Art qui va éveiller sa curiosité, qui va l'intéresser par la splendeur des images où a passé l'âme des artistes créateurs et, prenant alors entière conscience de lui-même, il apercevra au-delà des muscles, une humanité intellectuelle à laquelle il sera fier d'appartenir.

C'est à réaliser un tel programme, Messieurs et chers Collègues, que tendent nos efforts constants et, jusqu'ici, nous n'y avons pas trop mal réussi.

Les progrès ininterrompus obtenus par notre Société, l'ont été grâce aux sympathies que nous avons rencontrées, grâce à la persévérande action et à l'inlassable zèle des Commissions administratives qui se sont succédé depuis la fondation de l'œuvre, constamment soutenues et fortifiées, le long du chemin, par la fidélité et les encouragements des excellents membres dont se compose la famille sociale.

Et, aujourd'hui, pour que l'œuvre commune puisse être mieux assise et plus dignement abritée, d'un même élan, Messieurs et chers Collègues, nous renouvelerons le vœu qui a toujours hanté notre esprit : celui d'avoir un local vraiment adapté à l'usage de nos expositions.

La question paraissait bien résolue, il y a trois ans — en 1910 — lorsque l'ingénieur Ludovic Gaillard fit édifier, à notre intention, le Palais des Arts de la rue Bodin ; mais, la disparition soudaine et à jamais regrettée de notre éminent collègue, modifia le programme qu'il avait tracé à tel point, qu'il ne fut plus possible de faire état de la Salle des Fêtes pour y installer nos expositions.

Il faut donc maintenant songer à autre chose. Un nouveau projet pourrait facilement aboutir, si les vigilants édiles de notre cité, toujours attentifs à encourager les choses utiles, veulent bien seconder nos aspirations, en créant, pour remplacer notre galerie démontable, ruineuse par les dépenses considérables qu'elle entraîne périodiquement, un local plus spacieux, parfaitement accessible au public et répondant en tous points aux conditions exigées d'une parfaite organisation des Salons Périgourdins.

Il s'agirait de l'adaptation, au Parc Périgourdin, des anciennes écuries et remises qui s'y trouvent. Les transformations à y faire en vue de ce nouvel usage, sont certainement chose facile et très peu onéreuse si l'on se borne à l'indispensable, c'est-à-dire à couvrir d'une verrière les locaux en question, à démolir les planchers du grenier et les murs de séparation et à ménager une porte d'entrée s'ouvrant sur le Parc.

En présentant cette requête à notre Municipalité, il nous est doux d'espérer qu'elle pourra être bien accueillie, non seulement parce que le problème duquel nous cherchons depuis si longtemps la solution serait réglé d'une manière parfaite, mais encore parce que le projet d'adaptation de ce local aurait maints avantages, aussi bien pour d'autres Sociétés que pour la Ville elle-même.

Les Expositions florales, culinaires, industrielles, etc., pourraient s'organiser là bien mieux que sous la halle Saint-Martin, ou partout ailleurs ; le Théâtre de la nature, en cas de mauvais temps, y trouverait un facile et proche abri ; des conférences, des réunions, des banquets pourraient s'y tenir ; il servirait aussi bien de salle pour les examens et pour les conseils de révision. L'installation rêvée serait donc précieuse à bien des titres.

Comme salle d'exposition, elle deviendrait, pour Périgueux, quelque chose d'analogue à la Galerie spéciale que possède la ville de Bordeaux, en bordure de son fastueux Jardin public, où les Expositions girondines trouvent un cadre parfaitement adapté.

Et, ces diverses considérations bien pesées, la réalisation de notre vœu paraît chose aussi simple que naturelle. Les Municipalités périgourdines qui se sont succédé depuis plus d'un quart de siècle à l'Hôtel de Ville, de tout temps ont manifesté un grand intérêt envers notre Société et au profit de la cause que nous représentons, convaincues qu'elles furent de la nécessité de répandre aussi largement que possible l'éducation artistique ; elles encouragèrent toujours nos Salons Périgourdin, voulant que les œuvres précieuses des maîtres de l'art fussent accessibles à tous et que la masse de nos concitoyens pût respirer facilement les douces, pures et réconfortantes exhalaisons du jardin fleuri, où s'épanouissent les fleurs rares et recherchées de l'Art contemporain.

Aussi, Messieurs et chers Collègues, en formulant aujourd'hui ce vœu en Assemblée générale et, dans l'intérêt de l'Art, traduisant les sentiments communs à tous les sociétaires, nous sommes persuadés qu'il aura, auprès de notre attentive Municipalité périgourdine, l'accueil que nous souhaitons pour que notre riante Ville ait, enfin,

un abri stable et vraiment approprié aux Expositions où tant de maîtres accourent.

Les idées pratiques et raisonnables, et qui surgissent au moment propice, portent en elles-mêmes une force invincible ; les causes justes plaident toutes seules assez éloquemment pour que les juges les sanctionnent sans hésitation aucune !

Périgueux, le 15 janvier 1914.

*Le Secrétaire général,*

A. BERTOLETTI.

M. le Président dit qu'il faut se réjouir d'avoir pu équilibrer le budget social, malgré les lourdes dépenses accessoires qu'il a fallu supporter cette année, du fait des nombreuses réparations et réfections de la Galerie démontable des Expositions. Il demande à l'Assemblée des remerciements pour le Rapporteur qui a présenté un travail très complet et traduisant les aspirations de la Société en ce qui touche l'aménagement d'un local approprié au Salon Périgourdin.

Le bilan de la Société, ainsi que les conclusions du rapport du Secrétaire général, mis aux voix, reçoivent une unanime approbation.

A ce moment la parole est donnée à M. le docteur Lalevi-Roche, lequel fait le savoureux et littéraire rapport suivant, concernant le 51<sup>me</sup> Congrès des Sociétés savantes de France tenu, en 1913, à Grenoble :

MESSIEURS,

Les années passent, toujours laborieuses pour votre Compagnie, sincère amie des Arts, non par un esprit de délassement, pour rompre la monotonie de la vie, mais compagne fidèle de tous les

jours, gardienne inlassée des œuvres sacrées de l'Art qui sont pour le présent, comme pour le futur, la joie, l'orgueil, l'enseignement de l'Humanité, productions sublimes qui trouvent auprès de vous tous les respects, tous les encouragements et toutes les protections. Votre œuvre, comme toutes celles nées et grandiées, filles des plus nobles pensées, n'est point stérile. Au souffle brûlant de votre esprit, chaque jour se fondent les glaces de l'indifférence et peu à peu, dans un pays où hier encore l'Art n'apparaissait que comme les végétations frileuses des hivers, grandit et s'élève un arbre vigoureux qui recouvrira bientôt de ses branches notre chère province du Périgord.

Le Salon de Peinture qui, sous vos auspices, s'est ouvert cette année, marque une nouvelle étape dans cette renaissance du progrès artistique. Là, dans ces modestes galeries, sont venus d'eux-mêmes les maîtres les plus illustres auxquels ont fait cortège les nombreux et brillants artistes du Périgord. Vision magnifique, aujourd'hui disparue, mais dont les yeux restent encore éblouis et dont le parfum de beauté flotte encore parmi nous. Campagnes lointaines, océans brumeux, monuments témoins des âges passés, scènes piquantes de la vie mondaine, portraits racontant la réalité dans ses perfections les plus impossibles, fleurs et fruits apportant avec eux la fraîcheur de nos jardins, tous les genres chers aux artistes et préférés du public, dans le Salon de cette année, nous les avons tous retrouvés et nous en portons encore le charme au-dedans de nous même.

On dit souvent que les populations de nos vieilles provinces, attentives aux choses du travail des champs, de l'industrie, du commerce, demeurent indifférentes en face des œuvres d'art. Reproche aussi injuste qu'immérité. Ces races anciennes, filles de Rome et de la Grèce, ont gardé dans le sang le goût instinctif de toutes les grandeurs. Obligées de demander au sol qui les nourrit le pain de tous les jours, elles relèvent la tête, ouvrent grands les yeux dès qu'apparaît à leurs regards une œuvre artistique vraiment digne de ce nom. Quand de vulgaires faussaires essayent de les tromper par de vaines semblances, vite averties, elles se détournent dédaigneuses, moquant les charlatans qui croyaient les décevoir.

Messieurs, votre Compagnie, en ouvrant à toutes les périodes triennales, les portes d'Expositions de plus en plus suivies, ne songe pas seulement à faciliter aux artistes l'accès toujours difficile du grand public, sans doute parfois sévère, mais rarement injuste. C'est une bonne pensée que de mettre en rapport les artistes de mérite avec les amateurs éclairés de nos provinces, de créer exprès pour eux le milieu le plus favorable à leurs œuvres précieuses, de leur donner l'occasion d'entendre les salutaires conseils que les

vrais amis de l'art, dans leur intérêt, sont toujours prêts à leur prodiguer.

Les Expositions ont encore un autre but non moins important que le premier. Elles sont entre vos mains un enseignement précieux que rien ne saurait remplacer et qui, pénétrant insensiblement les foules, de demi-barbares qu'elles étaient, les transforme en servantes fidèles de la beauté artistique. Sans doute nos Musées, sous la direction savante de leurs Conservateurs, telle que celle de notre ville, sont une école permanente du Beau et rien de plus précieux que leur enseignement. Les Expositions, quand même, ont sur eux un avantage. Elles sont une manifestation populaire, un appel à tous les habitants de la province et de la cité, une grande lumière apparaissant tout à coup qui fait attentifs les yeux les plus indifférents. Par elles est tout à coup éveillé dans les âmes les plus vaines, ce sentiment du Beau que la Peinture interprète fidèle et qui, si profond qu'il soit endormi, surgit et parle. Le goût instinctif des masses populaires pour la Peinture, pour la représentation heureuse des grands événements, comme des scènes les plus simples de la vie domestique, s'il a de tout temps existé, est plus vif que jamais de nos jours. A peine une affiche aux couleurs tapageuses apparaît-elle sur nos murs et tout de suite elle retient les regards des passants. Devant elles s'arrêtent hommes, femmes et enfants. Que dire des Cinéma ; devant eux les théâtres les plus superbes sont forcés de baisser pavillon. Les livres des écoles sont aujourd'hui tous illustrés. Progrès sensible sur les livres classiques d'autrefois, permettant mieux aux jeunes intelligences la compréhension des choses que la description la mieux faite laisse toujours obscures. Les journaux qui ne sont pas largement illustrés sont dédaignés du public et les publications les plus sérieuses sont elles-mêmes obligées de sacrifier au goût du jour. De quelque main qu'aient été tracées ces images, si imparfaites qu'elles apparaissent, et parmi combien au point de vue artistique, d'un véritable intérêt, en les contemplant l'esprit s'intéresse vite aux moindres détails, il se préoccupe de la bonne exécution, il a le sentiment des difficultés du problème et il emporte de ces visions fugitives les premiers éléments d'une instruction artistique qui ne demande qu'à se développer.

Les Expositions de Peinture, les Salons correspondent donc à un véritable besoin des populations. Elles y accourent avec d'autant plus d'empressement qu'elles sont sûres de rencontrer aux vôtres, chose rare en province, les œuvres des plus grands maîtres. Ce n'est plus la faible lueur de la lampe, souvent fumeuse, c'est le plein soleil de l'art qui se lève et qui resplendit. Si en face de ces chefs-d'œuvre le simple artiste sent monter en lui comme un souffle de

désespérance, l'amertume de l'impossible, l'inutilité de l'effort pour arriver aux sommets que d'autres plus heureux ont pu atteindre, le Public, étranger à de si hautes et si douloureuses préoccupations, tout entier à la joie de contempler des œuvres aussi parfaites, sent s'élever en lui un sentiment de reconnaissance pour les hommes privilégiés qui ont réalisé le difficile problème de le mettre en communication directe avec l'art lui-même.

Enfin, Messieurs, les Expositions atteignent un autre but qui n'est pas moins intéressant que ceux déjà signalés à votre attention. Les esprits élevés, à qui la fortune a souri, viennent nombreux à chaque exposition, visiter vos Salons. Leurs choix, pleins de discernement, s'arrêtent sur les œuvres de mérite, ils en deviennent acquéreurs et elles vont faire le plus bel ornement de leurs somptueuses demeures. Ainsi se créent dans notre province des galeries dignes de l'attention des hommes de goût. Ce sont autant de foyers artistiques dont les rayons se répandent au loin. Par eux, l'Art revit et demeure dans nos campagnes les plus éloignées.

Messieurs, il n'y a pas que des Salons de peinture. Il y a aussi, dans notre France, des Salons de lettres, de sciences, d'art ; les grandes assemblées annuelles des Sociétés savantes, où les hommes les plus autorisés viennent exposer les fruits si précieux de leurs travaux. Comme vous prenez part aux Salons de Peinture, vous voulez aussi participer à ces grandes manifestations de la pensée humaine et, ne pouvant y assister, vous envoyez, chaque année, siéger au milieu d'elles, vos délégués chargés de vous représenter. Ils en reviennent les yeux remplis de ces vastes panoramas dont l'étendue déifie les regards les plus profonds ; mais, comme dans une toile immense, ils retiennent quand même les points principaux.

Cette année, les Sociétés savantes ont tenu leur 51<sup>me</sup> Congrès à Grenoble, cette ville alpestre, la capitale du Dauphiné, que Catherine de Médicis, qui y avait séjourné, appelait le Rendez-vous des neiges, des grêles et des vents. Cette définition, quoique vieille de plusieurs siècles, demeure encore vraie aujourd'hui. Jamais Congrès ne fut plus mouillé, jamais les excursionnistes n'eurent autant besoin de parapluies et de manteaux. Les brumes, les orages, les neiges ne peuvent enlever aux montagnes leur majesté, pas plus que les tempêtes n'abaissent la grandeur des océans et Grenoble demeure, malgré la rigueur de son climat, l'incomparable reine des Alpes. La Municipalité, par le choix de ses locaux, par les nombreuses attractions qu'elle n'a cessé d'offrir aux Congressistes, a mis en lumière cette bonne renommée d'hospitalité qui est le privilège des habitants des montagnes. Le soir de leur arrivée, elle a reçu les membres du Congrès dans les salons de l'Hôtel de Ville, entourée

de tout ce que la Cité renferme de plus élevé dans tous les rangs de la société et devant tant de cordialité, les Congressistes ont oublié les fatigues d'un long voyage pour ne plus se souvenir que de la douceur du pays de Grenoble. La grâce de l'hospitalité est un des attraits de la France qui a toujours séduit l'étranger. On la rencontre partout, au nord comme au midi, au centre comme aux frontières, toujours aussi avenante, preuve irrécusable de cette unité qui, sans rien ôter à la vie propre de chaque province, les réunit toutes dans un même élan affectueux vers la grandeur de la Patrie.

Au Congrès des Sociétés savantes toutes les connaissances sont représentées et dans un jardin si touffu vos délégués n'ont d'autre embarras que le choix des fleurs préférées des artistes. A ce titre, l'Archéologie mérite la première place. Le peintre, interprète fidèle des scènes qu'il représente, doit connaître dans leurs moindres détails, les monuments, les costumes civils, religieux ou militaires, les armes, les meubles de chaque époque. Ils ne sont plus les temps où les peintres armaient d'une arquebuse Abraham, prêt à immoler son fils, et où les soldats, entourant le Christ, apparaissaient vêtus de pourpoints et de cosaques armoriés. Aujourd'hui, l'exactitude est poussée par les artistes jusqu'à ses dernières limites et leurs œuvres, à ce point de vue, sont irréprochables.

Quoique, Messieurs, l'Archéologie ne soit qu'une faible province du vaste royaume qui comprend toutes les connaissances humaines traitées au Congrès, ses frontières sont encore plus étendues et plus incertaines que celles de l'Albanie, désespoir de nos diplomates d'aujourd'hui. Contentons-nous de nous arrêter ensemble aux sites qui offrent le plus d'intérêt.

Dans la Pré-Histoire, M. Guenin, correspondant du Ministère, a relevé sur plusieurs mégalithiques de Bretagne des figures de pieds et de mains humains, des pattes d'oiseaux. Sur un menhir, dont la partie supérieure christianisée a été taillée en forme de croix, des cupules racontent probablement les phases du soleil ; enfin, des inscriptions runiques. Ainsi, déjà, à ces époques lointaines, la gravure, sur pierre dure, existait.

M. Bégin, membre de la Société archéologique du Midi, a signalé des gravures, des sculptures et des dessins relevés sur les parois d'une grotte de l'Ariège. Communication intéressante qui fait sortir peu à peu de l'ombre les œuvres artistiques de l'homme préhistorique encore si peu connues.

Après les temps préhistoriques, voici venir les gallo-romains. Les fouilles d'Alésia, poursuivies avec persévérence, donnent chaque

année de nouveaux objets, de nouvelles statues qui vont enrichir nos musées, Nos peintres, nos sculpteurs, s'ils veulent représenter Hercule, suivant la tradition, le revêtent d'une peau de lion. La dernière statue d'Hercule trouvée dans Alésia le montre vêtu d'une peau de bœuf, dont les cornes menaçantes surmontent la tête. MM. le docteur Epery et le commandant Espérandieu ont mis à jour une partie des remparts de la cité gauloise et la place du marché complètement pavée, d'une surface de six hectares. Cette disposition nous donne une haute idée de l'importance commerciale d'Alésia qui devait être, à cette époque, un centre d'affaires des plus important de la Gaule, une cité de marché et de travail.

Les fouilles ont souvent mis à jour, en Périgord, les ruines de Villa-Agraria, qui ne sont pas rares sur notre sol. M. Poulain, membre de la Société normande des Etudes Préhistoriques, a eu la bonne fortune de rencontrer à Condé-sur-l'Eure, l'infrastructure d'une de ces villas agraires en bon état de conservation. Elle se composait d'une maison de maître, avec vaste cour entourée des bâtiments d'exploitation. On voit ainsi qu'à cette époque les établissements destinés aux exploitations rurales ne différaient guère de ceux d'aujourd'hui. Au milieu des débris, de nombreux fragments de poterie romaine, avec nom du fabricant, et des squelettes entiers indiquant que les propriétaires, à leur mort, étaient enterrés dans les dépendances de leurs demeures. A Saint-Quentin, d'après un mémoire de M. Pilloy, il a été trouvé au fond d'un puits, depuis longtemps à sec, mêlé à des débris de poterie rouge, une charmante cassette d'ivoire, de l'époque Antonine, destinée sans nul doute à contenir les objets précieux, bijoux ou monnaies.

M. Bisot, conservateur du musée de Vienne, donne des détails intéressants sur un temple consacré à Auguste et Livia. Ce monument, tour à tour église, tribunal, bibliothèque, musée, portait sur sa façade une inscription formée de lettres en bronze, détachées et fixées au moyen de clous. Le revêtement en marbre de la tour de Vésone était aussi fixé par des clous.

M. l'abbé Chaillan, après avoir rappelé le fameux sarcophage chrétien de Gayolle, note un autre sarcophage, aujourd'hui disparu, mais dont le dessin a été heureusement conservé. C'était un sarcophage païen, en marbre de Paros, dont la face antérieure était décorée de figures couchées et la partie opposée, de petit génies dormant, pleurant, tenant aux mains des torches renversées.

Les sépultures mérovingiennes, fouilles en Bourgogne, ont donné des ornements variés, restes le plus souvent de parures militaires, émaux cloisonnés, plaques de fer assez minces, relevées d'appliques en bronze.

Voici venir le Moyen-Age. Nous sommes au XII<sup>e</sup> siècle. MM. Arnaud d'Agnel, correspondant du Ministère, et Simonet, d'après les Archives de Marseille, nous donnent un inventaire des meubles et vêtements dans cette ville, à cette époque. L'inventaire vise une famille bourgeoise, de classe aisée. Meubles simples, le plus souvent en bois blanc. Bancs, tables, chaises, coffres et coffrets. Quelques-uns sont peints de couleurs éclatantes, à la mode de Venise, tels qu'on les rencontre encore aujourd'hui aux provinces Barbaresques. Les costumes, signalés par l'inventaire, sont pour la plupart de couleur voyante, avec broderies d'or et d'argent. Grâce à ces détails, d'autant plus précieux qu'ils sont fort rares, Marseille nous apparaît, à cette époque, sous son véritable jour, ville d'Orient.

Si de l'Archéologie nous passons à l'Economie Politique, nous trouvons là encore, Messieurs, des communications qui intéressent votre Compagnie. Il s'agit du droit de reproduction en cas de cession de l'œuvre originale par l'auteur. Anciennement, lorsque l'Etat achetait d'un peintre un tableau destiné à nos musées, il achetait en même temps le droit de reproduction. Aujourd'hui, l'Etat renonce à ce droit et le peintre, seul juge en la question, peut confier à la gravure ou à l'héliogravure, le soin de reproduire son œuvre, reproduction qui demeure toujours sa propriété. A ce sujet, il s'est élevé un intéressant débat. Les copistes, de plus en plus nombreux dans nos musées, ne doivent-ils pas être soumis à une réglementation capable d'empêcher les faussaires d'abuser journallement de la naïveté des acheteurs. Plusieurs moyens ont été proposés : signature en évidence, timbres, cachets, obligation pour le copiste de changer les dimensions du tableau. On ne saurait trop louer cette pensée qui veut sauvegarder le bon renom de l'art dans quelque pays que ce soit. Y parviendra-t-on jamais et quoiqu'on fasse ne restera-t-il pas toujours dans les règlements quelque fissure par laquelle, si étroite qu'elle soit, les faussaires trouveront moyen de s'évader.

Dans la section de Géographie, vos délégués ont eu la bonne fortune d'entendre une communication pleine d'intérêt, de notre compatriote M. de Saint-Saud, membre correspondant du Ministère, bien connu de monde savant par ses beaux travaux sur la topographie des Pyrénées espagnoles. Dans son étude biographique, M. de Saint-Saud a décrit très fidèlement le Pic de Tres-Aguas, d'où sortent, en effet, trois cours d'eau allant à la Méditerranée par l'Ebre, à l'Atlantique et au golfe de Gascogne.

Enfin, les Hygiénistes du Congrès se sont occupés des moyens les plus pratiques pour doter les agglomérations urbaines, toujours grandissantes, de vastes espaces libres. Si la peinture a besoin d'air,

de lumière, de grands arbres et de grands soleils, les poumons de chacun de nous en ont besoin aussi et comme le plus grand nombre, dans les fourmilières modernes, ne saurait prétendre aux hôtels somptueux entourés de jardins, il faut savoir gré aux Congressistes quand ils s'efforcent de rendre nos villes habitables pour tous.

Aux heures libres que leur laissaient les séances d'étude, les Congressistes ont visité les monuments les plus intéressants de Grenoble, dont la Municipalité s'est empressée de leur faciliter l'accès. Si les neiges et les pluies leur ont interdit les sites alpestres aimés des touristes, ils en ont été dédommagés par les musées, les monuments civils et religieux. Après avoir admiré la façade Renaissance du palais de justice, les incomparables boiseries sculptées que renferme cet ancien logis des Parlements, visité les magnifiques galeries de tableaux, bien dignes de la capitale du Dauphiné, ils ont parcouru avec intérêt les modestes salles du musée du Dauphiné, fondé il y a quelques années à peine, et déjà plein, grâce au zèle de M. Muller, son conservateur, d'objets du plus grand intérêt. Ce musée Dauphinois, comme son nom l'indique, est exclusivement réservé à tout ce qui peut permettre de reconstituer, à travers les âges, la vie civile, militaire, religieuse, artistique, artisanale ou agricole de la province. Excellente idée que l'on voudrait voir suivie dans notre province du Périgord..

Nos musées, en dehors des galeries des tableaux, sont souvent encombrés d'objets hétéroclites, fort étonnés, venus de provenances si diverses, de se rencontrer côte à côte. Combien il serait préférable d'instituer un musée national qui nous raconterait les différents âges de notre province. Ce serait la leçon de choses par excellence et à le visiter, si modeste qu'il fut, on n'en saurait sortir comme du musée Carnavalet ou du musée Dauphinois, sans emporter une solide instruction.

Il serait regrettable de passer à Grenoble sans visiter ses jardins, Suspendus aux flancs des montagnes, comme les jardins de Babylone, ils permettent la culture des plantes qu'on ne rencontre qu'à des altitudes déterminées. Là, les botanistes peuvent étudier sur place la blanche fleur des Alpes, l'Edelweiss, si recherchée et si rare que les cantons suisses ont été obligés de prendre des mesures pour la protéger.

Les églises de la ville sont vastes et somptueuses, mais la plus intéressante, la plus chrétienne est la crypte de Saint-Laurent, unique vestige des monuments des premiers temps du Christianisme, aujourd'hui disparus. Sous sa coupole, à plein cintre, soutenue par de grêles colonnettes aux chapiteaux portant pour tout ornement,

l'agneau, le poisson, l'épi de blé, la grappe de raisin, souvenirs des Catacombes, dans cette humble chapelle qu'éclaire un jour incertain, l'âme prise d'un profond recueillement, croit encore entendre l'orage des Barbares emportant les poussières empestées de la vieille Rome, tandis que sur les flots changeants de l'Isère tremble la lueur du nouveau jour qui doit éclairer le monde.

La séance de clôture du 51<sup>e</sup> Congrès a été présidée par M. Bérard, Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, délégué du Ministère de l'Instruction publique.

Dans son discours d'adieu, M. le Secrétaire d'Etat a rappelé la sollicitude constante du Gouvernement pour tout ce qui touche à l'Art, ancien et moderne, et il a terminé en assurant les artistes et les savants de la bienveillante protection de l'État.

On ne saurait trop louer le Gouvernement lorsque, par la bouche de ses représentants autorisés, il se déclare et s'établit le protecteur des sciences, de lettres et des arts. S'il n'y a pas que les savants et les artistes, il y a aussi leurs œuvres qu'il importe de protéger. Ruines du passé, vieilles tombes oubliées, statues mutilées, sarcophages perdus aux champs, cloîtres croulant, donjons couverts de lierre, boiseries abandonnées aux injures du temps, à l'État le devoir d'étendre sur toutes ces œuvres artistiques sa main secourable, à lui de les protéger, de les mettre à l'abri de la pioche ou du marteau des barbares. Que sont tous ces objets sinon les pages de l'histoire de notre pays et quel livre plus précieux, quelles pages plus authentiques. De notre temps, il a été fait beaucoup de lois chargées de protéger les œuvres artistiques. Mais à quoi bon des lois, si elles ne sont pas appliquées. Un des dangers qui menace le plus les objets d'art, de notre temps plus redoutable que les guerres civiles et les révolutions, c'est l'amour désordonné du bibelot. Aujourd'hui, la mode est au bibelot. On rencontre partout cette fureur de réunir aux opulentes demeures les objets les plus divers qui n'ont parfois d'autre mérite que leur vétusté. Ferrures, faïences, cuivres, tapisseries, débris de statues, fragments de bois sculptés, arrachés le plus souvent aux monuments les plus dignes d'intérêt, on se dispute jusqu'aux pierres des édifices et les voyageurs surpris retrouvent aux contrées les plus lointaines, les cloîtres, les rampes, les escaliers des monastères ou des châteaux qui, naguère, ornaient encore les campagnes de France. A l'État de veiller sur ces déprédations incessantes et, puisque les lois le lui permettent, d'en poursuivre les auteurs.

L'État peut-il, au même titre, exercer une protection efficace à l'égard des artistes. Le problème diffère et présente beaucoup plus

de difficultés. Sans doute l'État doit se montrer prodigue d'encouragements aux artistes, mais il y a la manière et dans cette affaire la manière est tout. Les véritables artistes ne sauraient grandir et se développer que dans la plus absolue liberté. Météores resplendissants, ils passent comme les comètes jetant dans l'espace leurs entrailles de lumière. Quelle main assez puissante pour les arrêter et les diriger. Ce sont eux qui donnent aux Gouvernements leur éclat sans jamais en recevoir. Ce n'est pas par les faveurs, c'est par l'hommage rendu à leurs talents que les Gouvernements peuvent venir en aide aux artistes. On n'exhausse pas une cathédrale en abattant les masures qui l'entourent, mais on la met en lumière. Voilà le rôle de l'Etat, mettre le mérite des artistes en esplanade. Aux foules, aux masses populaires, le privilège, par leurs acclamations spontanées, de glorifier les œuvres d'art et ceux qui les créent. Quel plus magnifique exemple pourrait-on citer que celui de la *Joconde* retrouvée. Les rois et les cités lui font cortège, saluant en elle le plus illustre des peintres. Aujourd'hui son sourire nous est rendu et la France entière a tressailli de joie en voyant revenue à sa véritable patrie l'œuvre immortelle de Léonard de Vinci, que notre pays recueillit plein de tendresse aux jours de sa vieillesse et dont la France conserve, jalouse, la glorieuse mémoire.

F. LADEVI-ROCHE.

Des applaudissements fréquents et unanimes montrent avec quel intérêt les auditeurs entendirent le beau et coloré langage de M. le Docteur Ladevi-Roche. M. le Président le félicite chaudement et le remercie au nom de l'Assemblée.

Le Congrès des Sociétés Savantes de l'année 1914 se réunira à Paris. M. le Ministre de l'Instruction publique en a fixé la date d'ouverture au 14 avril.

Ont été désignés pour représenter la Société : MM. le Docteur Ladevi-Roche, E. Dorsène et H. Sempé, comme délégués aux réunions de la Sorbonne, et MM. J. Aviat, A. Bertoletti, G. Gauthier et Henry

Soymier, comme délégués à la Session spéciale des Beaux-Arts.

Le tirage des œuvres d'art acquises à la suite du XI<sup>e</sup> Salon Périgourdin, et destinées à être réparties entre les membres de la Société, a donné les résultats suivants :

Dessin de Aridas, *Ouvrière retoucheuse sur porcelaine*, échu à M. Saumande ; Tableau de Barthalot, *Les Voisins*, à M. Paul Nau ; Tableau de Castaignet, *Pointe de la Coue*, à Fouras, à M. Trombert ; Tableau de P. Colin, *Ferme normande*, à M. Daniel ; Aquarelle de Debon, *Basse mer*, à M. Dussaux ; Tableau de Denet, *Retour à l'échouage*, à M. Prugent ; Aquarelle de Forel, *Vieux murs*, à M<sup>me</sup> de Saint-Sauveur ; Tableau de R. Glaize, *Marine*, à M. Poirier ; Bas-relief de La Fleur, *Femme lisant, en bronze doré*, à M<sup>me</sup> Lacoste-Bosseuil ; Statuette de Michelet, *Liseuse, en bronze argenté*, à M. Dessal-Quentin ; Tableau de Moteley, *La Maison du pêcheur*, à M. A. Pradier, ; Tableau de Petit, *Au Luxembourg*, à M. de Lage de Lombrières ; Tableau de A. de La Rocca, *Marine à Bordeaux*, à M. Barillot ; Tableau de Richard d'Agens, *Moulin du Thil*, à M. Davezac ; Tableau de La Breuille, *Allée de parc à Enghien*, à M. P. Durand-Ruel (1) ; Tableau de Daniel, *Paysage*, à M<sup>me</sup> Lanauve ; Tableau de Darnet, *Environs de Périgueux*, à M. Beynier ; Tableau de A. Bertoletti, *Coin de ferme en Périgord*, à M. A. Fommarty ; Tableau de Pasquet, *Matin dans les dunes*, à M<sup>me</sup> Ferminet ; Tableau de Pasquet, *Les Dunes à Suzac*, à M. Gautier ; Tableau de Pasquet, *Port de*

Royan, à M. de Chasseloup-Laubat ; Tableau de Pasquet, *Les Rochers de Saint-Georges de Didonne*, à M. Durand de Ramefort ; Tableau de Chaumont, *Paysage*, à M<sup>me</sup> la Comtesse de Béon ; Tableau de Chaumont, *Le Coin au poulailler*, à M. Adisson ; Gravure de Dangy, *Château de Fosselin*, à M<sup>me</sup> de Verninac de Saint-Maur ; Gravure de Édouard-Léon, *Portrait d'après A. Laurens*, à M. Lavaud ; Gravure de Boucher-Desnoyers, *Les Muses et les Piérides*, à M. Bourdichon ; Gravure de Suréda, *Marine*, à M. Bélingard ; Gravure de Bellay, *Portrait de Paul Baudry*, à M. Jules Chastenet ; Gravure de Charles Schütz, *Pallas, d'après Botticelli*, à M. J. Durand-Ruel (1).

En terminant, l'Assemblée procède au renouvellement de la Commission administrative de la Société.

Par acclamations et à l'unanimité ont été nommés :

M. le Sénateur Peyrot, président ; MM. le Marquis de Fayolle et G. Sarazanas, vice-présidents ; M. A. Bertoletti, secrétaire général ; M. J. Daniel, secrétaire adjoint ; M. L. Hepper, trésorier ; MM. G. Pasquet, le Docteur Ladévi-Roche, P. Mauraud, C. Brecht, L. Réghéere, P. Cocula et G. Darnet, membres de la Commission.

(1) Le tableau de La Breuille et la gravure de Charles Schütz, œuvres échues à MM. P. et J. Durand-Ruel, ont été généreusement offertes à la Société par les gagnants. Ces œuvres feront l'objet d'une nouvelle répartition, lors de la prochaine Assemblée générale, entre les Sociétaires qui n'ont pas été favorisés au présent tirage.

M. le Président, en son nom et au nom de tous ses Collègues de la Commission, remercie l'Assemblée de la manifestation de confiance qu'elle vient de faire et l'assure de l'absolu dévouement des élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut déclarée levée à vingt-trois heures.

Périgueux, le 15 janvier 1914.

Le Secrétaire général,

A. BERTOLETTI.

---

## INAUGURATION ET FÊTE DE CLÔTURE du XI<sup>me</sup> Salon Périgourdin

---

### INAUGURATION

Malgré les nombreuses difficultés qui, cette année, avaient entravé la marche régulière des choses, le onzième Salon Périgourdin a pu ouvrir ses portes à la date fixée par le règlement de l'Exposition.

Le dimanche 18 mai 1913, à une heure et demie, M. le Sénateur Peyrot, président de la Société, entouré des autres administrateurs : MM. le Marquis de Fayolle et G. Sarazanas, vice-présidents ; M. Bertoletti, secrétaire général ; M. Daniel, secrétaire adjoint ; M. Hepper, trésorier ; MM. Pasquet, le Docteur Ladevi-Roche, Brecht, Réghéere et Coclula, membres, recevait à la salle d'entrée les autorités invitées, les sociétaires, les représentants de la presse et le public.

L'assistanse était fort nombreuse et garnissait toutes les salles. M. Beauvais, préfet de la Dordogne ; M. Maurel, secrétaire général ; MM. Dupuy et Cros, adjoints au maire de la ville, et plusieurs Conseillers municipaux ; les Chefs de service des diverses administrations ; M. de Lestrade, président de la Société départementale d'Horticulture, etc., avaient tenu à honorer de leur présence l'inauguration du Salon, préparé avec tant de soins par notre Société.

En une familière allocution, M. Peyrot remercie les administrations préfectorale et municipale pour la bonne grâce avec laquelle elles veulent seconder et encourager les efforts de la Société et, aujourd'hui, les chefs de ces administrations, par leur présence à la cérémonie, donnent une nouvelle marque de précieuse sympathie. La Société tiendra à cœur de ne point démeriter.

Il se réjouit de ce qu'une équitable tractation qui n'était pas sans difficultés, avec la Société d'Horticulture, dont il est heureux de saluer le Président parmi les assistants, ait pu concilier les intérêts des deux Sociétés, qui présenteront ainsi au public le bel ensemble de leurs expositions réunies.

Il termine en déclarant officiellement ouvert le XI<sup>e</sup> Salon Périgourdin et il invite l'assistance à examiner les belles œuvres d'art que la Société a eu la bonne fortune d'y réunir en si grand nombre.

Et aussitôt, à la suite de M. Peyrot et des membres de la Commission administrative, commence la visite détaillée des salles. Le cortège s'est arrêté, tour à tour, devant les toiles, les aquarelles, les pastels et les sculptures les plus remarquables. Les œuvres de nos artistes périgourdin, qui formaient un si attrayant ensemble, ont tout spécialement intéressé les visiteurs.

Durant tout le reste de la journée et jusqu'à six heures, l'affluence n'a pas cessé d'envahir le Salon Périgourdin.

#### FÊTE DE CLÔTURE

La fête de clôture du Salon Périgourdin de 1913 a été particulièrement brillante. M. le Ministre des Beaux-Arts s'y était fait officiellement représenter par un délégué spécial, M. René Fath, Inspecteur de l'enseignement du dessin et des musées. Elle a eu lieu le jeudi 17 juillet, quelques jours avant l'ouverture définitive, fixée au jeudi 24 juillet.

M. l'Inspecteur délégué Fath est arrivé à l'Exposition vers quatorze heures.

Il a été reçu, à l'entrée des salles, par M. le Sénateur Peyrot, président de la Société, les membres de la Commission administrative et un grand nombre de sociétaires, auxquels s'étaient joints : M. Beauvais, préfet ; M. Maurel, secrétaire général de la Dordogne ; M. Dupuy, premier adjoint au maire de Périgueux, et plusieurs artistes ou amateurs de notre région.

M. Peyrot, dans une brève allocution, a remercié le Ministre d'avoir voulu montrer sa haute sympathie envers la Société, en se faisant représenter à cette fête de clôture par le distingué Inspecteur délégué, M. Fath, qu'il est heureux de saluer ; il a remercié le Département et la Ville de Périgueux de leurs subventions, qui ont permis à la Société d'affronter les dépenses, relativement fort élevées, nécessitées par l'organisation du Salon.

M. René Fath, qui est lui-même un peintre de haute valeur, hors concours, a visité notre Exposition avec

le plus vif intérêt. Il a été agréablement surpris d'y trouver en aussi grand nombre des toiles de maîtres incontestés, de ceux qui brillent au premier rang des Salons de Paris et il a vivement félicité la Société d'avoir su réunir une collection aussi variée et aussi importante d'œuvres de premier ordre.

Le soir, à l'Hôtel de l'Univers, a eu lieu, sous la présidence de M. le Docteur Peyrot, le banquet en l'honneur du Délégué du Ministre des Beaux-Arts et offert aussi aux Présidents honoraires de la Société et aux Membres de la Presse locale et régionale.

M. Dupuy, premier Adjoint, représentait la Municipalité de Périgueux.

On remarquait, parmi les convives, MM. Courbatière, et Tuffet, venus de Bordeaux ; M. Dubost, venu de Saintes ; MM. le Dr Ladevi-Roche, Cotinaud, P. Cocula, Joucla, F. Lassaigne, Ribes, Champernaud, Chapotel, Griffou, Robbin, E. Chaumont, Bergadieu, G. Frachet, Malivert, J. Daniel, Hepper, G. Pasquet, G. Darnet, F. Courtey, A. Bertoletti, etc.

Le menu, savoureusement exécuté par M. Simon, et fort bien servi, était ainsi rédigé :

Velouté à la Dubarry  
Brochet sauce Mouseline  
Filet de bœuf Périgueux  
Côtelettes d'agneau Maintenon  
Ballottines des Gourmets à la Gelée  
Poulets de grain rôtis  
Haricots verts à l'Anglaise  
Glace Tosca  
Gâteaux  
Dessert  
Vins :  
Saint-Estèphe — Champagne  
Café

Au champagne, M. le Sénateur Peyrot a pris le premier la parole. Dans une improvisation charmante, il a remercié M. le Délégué Fath de sa visite, ajoutant combien il était heureux d'avoir pu lui montrer les résultats acquis, en matière d'art, à Périgueux, grâce aux efforts persévérandts de la Société. Bien des villes, beaucoup plus importantes que la nôtre, ne sauraient se flatter d'avoir organisé des expositions aussi remarquables. Nos monuments, nos musées, attestent d'ailleurs le goût artistique de notre population. Et ne procède-t-il pas d'une sorte d'atavisme, ce goût éclairé, alors que nos aïeux, il y a des milliers d'années, décoraient de fresques les grottes des Eyzies ou gravaient des sculptures sur les parois des abris sous roche ?

M. Peyrot a rendu hommage à nos artistes périgourdins, dont plusieurs ont acquis à Paris, par leur talent, une légitime notoriété et dont les autres, dans des toiles que M. Fath a pu remarquer, témoignent d'une vision si exacte et si pittoresque de la nature. Il a terminé, enfin, en buvant au Délégué du Ministre des Beaux-Arts, dont il espère bien pouvoir admirer quelque œuvre à notre prochaine Exposition.

A ce discours, fort applaudi, M. René Fath a répondu en ces termes :

Monsieur le Président,  
Messieurs,

J'espére pour vous et pour moi que vous n'attendez pas de moi un discours ; votre attente aboutirait pour vous à une déception et pour moi à une confusion regrettable ; permettez-moi seulement de vous dire quelques mots en souvenir de cette cérémonie.

Permettez-moi surtout de vous dire, avant toute chose, le souvenir ému et reconnaissant que j'emporterai demain en retournant à Paris de l'accueil si cordial que vous avez bien voulu me faire, et de l'hospitalité si franche et si charmante que j'ai reçue hier de M. le Sénateur Peyrot, à Château-l'Evêque, cette propriété si belle, dans l'installation et dans la décoration de laquelle la châtelaine, que j'ai le très vif regret de n'avoir pas l'honneur de connaître, a fait preuve — M. le Docteur Peyrot me permettra de le dire — d'un goût si charmant et si parfait.

Lorsque j'ai appris que M. le Sous-Secrétaire d'État me confiait l'honneur de le représenter aujourd'hui auprès de vous, cette mission inattendue m'a causé un vif plaisir, car j'avais, il y a huit ans déjà, au cours d'une inspection dans laquelle je remplaçais un collègue malade, séjourné trois jours à Périgueux. Je l'avais quitté pour gagner Sarlat en suivant l'admirable vallée de la Dordogne, et j'avais conservé un souvenir enchanté de ce voyage à travers une région que la nature a faite si belle, et que les innombrables vestiges qu'elle possède des premiers âges de l'humanité ont rendu si curieuse et si intéressante pour ceux qu'intéressent les mystères d'un passé si lointain et si jaloux de garder les secrets qu'il détient. Je me souvenais de vos deux Musées si riches et si bien ordonnés, et de cette collection unique d'objets dus aux fouilles et aux recherches d'érudits patients et acharnés qui ont su les arracher à l'ombre vingt fois millénaire des cavernes de la Dordogne, où nos ancêtres abritaient leur existence précaire, éternellement menacée par les intempéries d'un climat plus rude que le nôtre et par les attaques incessantes des fauves terribles qui peuplaient alors la terre.

Je me souvenais des monuments nombreux que vous possédez, de vos vieux châteaux et des bords charmants de l'Isle, où viennent se mirer en tremblant les reflets des peupliers et des dômes de Saint-Front.

Je me souvenais aussi, il faut avouer ses faiblesses, des truffes savoureuses, gloire impérissable de la Dordogne, dont je m'étais régalé à mon passage chez vous. Tout cela, je viens de le revoir, trop vite, hélas ! à mon gré, et j'aurai le plaisir d'en remporter un souvenir à nouveau rajeuni.

Messieurs, depuis dix ans, mes fonctions d'Inspecteur de l'enseignement du dessin et des musées m'ont fait parcourir presque toute la France ; une fois je suis allé de Dunkerque à Nice, une autre fois de Lille à Biarritz, sans parler des autres ; c'est vous dire que j'ai vu bien des Expositions, mais j'en ai rarement visité une aussi intéressante et aussi bien présentée que la vôtre, grâce aux soins et

à l'expérience de M. Bertoletti, le Secrétaire dévoué de votre Société. Je ne regrette qu'une chose, c'est de n'y pas figurer, et je vous assure que, si vous voulez bien me faire l'honneur de me convier à la prochaine, je serais très heureux d'y prendre part à côté de mes camarades, dont je retrouve les noms sur votre Catalogue.

Bien des villes importantes, bien des chefs-lieux mêmes, ignorent ce goût des Beaux-Arts, dont Périgueux fait preuve, et les Sociétés des Amis des Arts sont encore trop rares en France. Il est vrai que, chez vous, c'est une tradition dont l'origine se perd dans la nuit des temps ; les fresques des grottes des Eyzies le prouvent surabondamment. Il y avait là, probablement, une Société des Amis des Arts de la Dordogne ; seulement, la chaîne de cette tradition était rompue depuis bien des siècles lorsque vous l'avez ressoudée, en 1883, et je suis convaincu que vous tiendrez à l'honneur de la conserver désormais, car elle est de nature à développer et à entretenir le goût des arts, en offrant aux artistes qui vivent en province une occasion permanente de rester en rapport avec le mouvement artistique de Paris et aux amateurs de les encourager par leurs acquisitions.

Ces artistes locaux, permettez-moi ce mot, méritent toujours d'être encouragés, en effet, et parmi les tableaux si nombreux que j'ai vus tantôt, j'ai remarqué avec le plus vif intérêt des envois très bien venus qui ne craignent pas le voisinage des tableaux venus de Paris : ce sont ceux de MM. Darnet, Pasquet, l'excellent directeur du cours municipal ; Daniel, Dubost, Chaumont, et aussi de M. Courbatère ; j'ai constaté chez tous un sens très vif de la nature et un effort constant de la rendre fidèlement, chacun avec son sentiment personnel. Je suis heureux de le leur dire.

Et maintenant que j'ai rendu justice à ces messieurs, permettez-moi de vous dire quelques mots du local qu'habite votre Exposition : Il semble bien insuffisant ; vous êtes obligés de mettre les tableaux si près les uns des autres que quelques-uns arrivent forcément à se faire tort l'un à l'autre ; c'est inévitable avec la surface très exiguë dont vous disposez, sans parler des risques d'incendie qu'offrent toujours les constructions en bois. Laissez-moi donc espérer que la Ville de Périgueux vous dotera, dans un jour prochain, d'un local plus vaste et plus digne de votre œuvre et de votre but. Ceci ne me semble pas impossible, soit que la Municipalité s'impose le sacrifice nécessaire, soit que quelque Mécène périgourdin vienne à votre aide ; c'est un fait que j'ai vu plusieurs fois déjà.

Vous savez, Messieurs, quel intérêt M. Bérard, l'éminent Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, porte à votre Société ; me

présence parmi vous, les subventions, hélas ! trop restreintes, que vous recevez et que nous aurions aimé à vous donner plus fortes, en témoignent ; dès mon retour à Paris, je dirai l'heureuse impression que je remporte de ma visite et je ferai tout ce que je pourrai faire pour accroître l'intérêt que l'on vous porte et que vous méritez si bien.

Mais, à côté de ma voix s'élèvera, j'en suis certain, une voix plus puissante et plus écouteé que la mienne : celle de votre Président, celle de M. le Sénateur Peyrot qui, dans sa haute situation, obtiendra toujours ce que ne saurait obtenir le simple Inspecteur des Beaux-Arts que je suis.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant ces quelques mots, de boire à votre œuvre, à son développement et à sa prospérité.

M. Bertoletti, Secrétaire général, s'est levé à son tour pour saluer la Presse locale et régionale, si brillamment représentée à cette fête de l'Art ; il la remercie chaleureusement du concours si précieux qu'elle ne cesse de donner à la Société toutes les fois qu'il y a utilité à le faire, et il invite l'assistance à boire en son honneur.

M. Joucla, doyen des publicistes présents, au nom de tous ses collègues, dit que les manifestations d'art auxquelles la Société s'attache et dont l'utilité et les avantages sont incontestables, sont de celles qui ne peuvent rencontrer que des sympathies et des encouragements ; de celles que la Presse, quelles que soient ses aspirations, est unanime à propager.

Les convives se sont ensuite dirigés vers le salon voisin, où le café a été servi. Bientôt les conversations s'engagèrent de groupe en groupe, où chacun exprimait ses sentiments et ses impressions sur la belle journée qui venait d'être entièrement consacrée à l'Art et,

lorsque M. le Délégué Fath et M. le Président Peyrot durent, à regret, se retirer, on ne laissa pas de souhaiter que se renouvellement le plus souvent possible d'aussi agréables réunions, toutes empreintes de chaudes cordialités, dans une commune aspiration vers le Beau.

---

Le Salon Périgourdin de 1913 réunissait une rare collection d'œuvres d'art. Mais tout n'a point disparu du Périgord le jour de sa fermeture. Plusieurs de ces œuvres, et des plus remarquables, sont restées en notre pays, retenues par de clairvoyants choix, faits tant par des amateurs au goût avisé que par le musée de la Ville ou la Société organisatrice.

Comme suite de l'inventaire des richesses artistiques qui s'accumulent en Périgord d'une Exposition à l'autre, il est bon de consigner ici la liste complète des œuvres acquises cette année.

La voici :

A. Aridas, *Ouvrière retoucheuse sur porcelaine*, dessin à la sanguine ; M. Barthalot, *Les Voisins*, tableau ; L. Bellement, *Coin d'église en Bretagne*, tableau ; A. Blin, *l'Anse de Pontamperrat*, aquarelle ; A. Blin, *Une cour à Sauvessanges, Puy-de-Dôme*, aquarelle ; A. Blin, *Le chemin de l'Ermitage, près Nevers*, aquarelle ; F. Cachoud, *Le Coteau des Sapins*, pastel ; F. Cachoud, *Bords du lac d'Aiguebelette*, pastel ; J.-B. Castaignet, *Pointe de la Coue, près Fouras*, tableau ;

E. Chaumont, *l'Arbre penché*, tableau ; E. Chaumont, *Étude d'automne*, tableau ; P. Colin, *Ferme normande à Yport*, tableau ; J. Corabœuf, *Portrait de Mme Delphine Ingres, née Ramel, d'après Ingres*, gravure ; J. Courabœuf, *Dolorés*, dessin ; E. Debon, *Basse-mer, la Mare aux Gélin*, aquarelle ; C. Denet, *Retour à l'échouage, le soir*, tableau ; S. Denis, *Le fond du lac Léman, vue prise de Lansanne*, aquarelle ; E. Forel, *Vieux murs*, aquarelle ; J.-B. Gélibert, *Déboulé d'un lapin*, tableau ; R. Glaize, *Marine*, tableau ; A. Guillemot, *La route de Saint-Pardon (Dordogne)*, tableau ; F. Hippolyte Lucas, *L'heure exquise*, tableau ; Hubert-Gautier, *Le Vieil escalier, Cahors*, tableau ; A. Injalbert, *Tête d'enfant*, buste marbre ; A. La Fleur, *Femme lisant « l'Etude »*, plaquette dorée ; H. Laissement, *Glaneuses*, Pastel ; L. A. Landré, *Le premier Mai*, tableau ; C.-A. Lenoir, *La Vague et la Perle*, tableau ; G. Leroux, *Jardins de la villa Médicis*, tableau ; G. Leroux, *Dans les jardins de la villa Médicis*, tableau ; G.-T. Lhuer, *Portraits de famille, Poupées*, tableau ; P. Loiseau-Rousseau, *Ouled-Naïl*, buste ; P. Loiseau-Rousseau, *Femme en buste*, calcédoine et bronze doré ; F. Maillaud, *Barques à Venise*, tableau ; Antonin Mercié, *La Cigarette*, tableau ; F. Michelet, *Liseuse*, statuette, bronze vieil argent ; M. Monnot, *Le Cellier*, tableau ; M. Monnot, *Effet de cuivres*, tableau ; F. de Montholon, *Laveuses à la Dordogne, le matin*, tableau ; G. Motéley, *Bords de l'Orne*, tableau ; G. Motéley, *La Maison du pêcheur*, tableau ; G. Pasquet, *La Piazzetta à Venise*, tableau ; L. Petit, *Au Luxembourg*, tableau ; E. Petitjean, *la Campagne en septembre*, tableau ; J. Ponceau, *Une*

*Vague*, tableau ; E. Renard, *Intérieur Flamand*, tableau ; A. de La Rocca, *Marine de Bordeaux en juillet*, tableau ; G. Roullet, *Pont Santa-Marina à Venise*, tableau ; V. Tardieu, *Les Pommes*, étude de nu, tableau.

## LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne pour l'année 1914

### Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,  
Le PRÉFET de la Dordogne,  
L'ÉVÊQUE de Périgueux et de Sarlat,  
Le MAIRE de Périgueux,  
Le Baron F. DE LA TOMBELLE,  $\clubsuit$  I., ancien  
Vice-Président effectif de la Société.

## ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

### BUREAU :

Président.....	M. le Docteur J.-J. PEYROT, $\ast$ C.
Vice-Présidents..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{M. le Marquis G. DE FAYOLLE.} \\ \text{M. G. SARAZANAS.} \end{array} \right.$
Secrétaire général.	M. A. BERTOLETTI, $\clubsuit$ I.
Secrétaire adjoint.	M. L. DANIEL, $\clubsuit$ A.
Trésorier.....	M. L. HEPPER.

### MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. G. PASQUET,  $\clubsuit$  I.  
F. LADEVI-ROCHE.  
P. MAURAUD,  $\clubsuit$  I.  
C. BRECHT,  $\ast$  O.  
L.-P. RÉGHÉERE,  $\ast$ .  
P. COCULA,  $\clubsuit$  A.  
G. DARNET,  $\clubsuit$  A.

### LISTE DES SOCIÉTAIRES

#### *Membres perpétuels (1) :*

MM. JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, à Beuzeval-Houlgate (Calvados).

GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

CHARLES COTINAUD, ancien Vice-Président de la Société, à Monaco (Principauté de Monaco).

M<sup>me</sup> ARMAND DE LACROUSILLE, 17, allées de Tourny, à Périgueux.

M. EDMOND LESPINAS, rue Bourdeilles, à Périgueux.

M<sup>me</sup> A. MAUMONT, 33, rue Bodin, à Périgueux.

MM. AMBROISE PERRIER, 7, cours Fénelon, à Périgueux.

Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, \* C., Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris.

GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

#### *Membres Fondateurs :*

MM. JEAN-JOSEPH ADISSON, entrepreneur de charpenterie, 6, place de la Cité, à Périgueux.

Le Docteur PAUL AKA, 23, rue du Palais, à Périgueux.

JEAN-BAPTISTE AUBARBIER, \*, Q A, président de la Chambre de Commerce de Périgueux.

ACHILLE AUCHÉ, chevalier du Mérite agricole, chirurgien-dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.

JULES AVIAT, artiste peintre, 9, rue Pelouze, à Paris.

(1) Les *Membres perpétuels* qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des *Membres fondateurs*.

MM. JEAN-RENÉ BARDON, Q A, chevalier du Mérite agricole, capitaine honoraire des sapeurs-pompiers, 39, rue Gambetta, à Périgueux, et au Maine, à Sainte-Orse (Dordogne).

HENRI-ERNEST BARILLOT, Q A, pharmacien, 23, cours Saint-Georges, Périgueux.

PAUL BEAU, entrepreneur, 6, 8, 10, rue Lafayette, à Périgueux

GEORGES BÉLINGARD, antiquaire, 9, place de la Clautre, à Périgueux.

M<sup>me</sup> la Comtesse DE BÉON, née INES-MERCEDES DE SANZ, 57, avenue Kléber, à Paris, et château de Goudeau, par Périgueux.

MM. PASCAL BERGADIEU, préposé en chef de l'Octroi, 24, rue Thiers, à Périgueux.

ALBERT BERTOLETTI, Q I., professeur de dessin, 73, rue des Barris, à Périgueux.

PAUL-JOSEPH BEYNIER, agent-voyer d'arrondissement, à Bergerac (Dordogne).

FERNAND BLOIS, 28, rue de l'Horticulture, à Périgueux.

GASTON BONNET, \*, conseiller à la Cour de Cassation, 13, rue Soufflot, à Paris.

NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.

LÉO BORNE, \* O., officier d'administration principal en retraite, 2, rue Saint-Simon, à Périgueux.

FIRMIN BOSCHE, Q A., chevalier du Mérite agricole, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.

PHILIPPE BOURDICHON, Q I., directeur de l'école Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.

CHARLES BRECHT, \* O., chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.

GABRIEL BRETON, chevalier du Mérite agricole, négociant, rue Béranger, à Périgueux.

MM. GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, et allées de Tourny, à Périgueux.

PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe et boulevard du Petit-Change, à Périgueux.

L'Abbé BRUGIÈRE, chanoine, maison de retraite, à Bergerac (Dordogne).

LÉON-EUGÈNE BUFFETEAU, avoué licencié en droit, rue du Palais, à Périgueux.

ROGER BUISSON,  I., ancien directeur de l'Agence du *Phénix*, rue des Commeymies, à Périgueux.

Le Marquis F. de CHANTÉRAC, à Cires-lès-Mello (Oise).

ROBERT AUGUSTE CHAPELLE, lieutenant au 50<sup>mo</sup>, 7, rue Carnot, à Périgueux

FRANÇOIS-MARCEL CHAPOTEL, agent général d'assurances, 25, boulevard de Vésone, à Périgueux.

HENRI DE CHASSELOUP-LAUBAT, 23, boulevard Bertrand-de-Born, à Périgueux.

HENRI CHASTENET, \*, négociant, 2, rue du Port et rue de Metz, à Périgueux.

JULES CHASTENET, chevalier du Mérite Agricole, négociant, 2, rue du Port et rue de l'Horticulture, à Périgueux.

EMILE-FÉLIX CHATAIGNIER, directeur de la Salle des Fêtes, 15, rue Bodin, à Périgueux.

RAOUL-GASTON CHATEAU,  I., professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.

EMILE CHAUMONT, artiste peintre, 18, rue d'Aguesseau, à Périgueux.

FRANCISQUE CHAUX, industriel, Castel-Pessard, rue Paul-Louis-Courier, à Périgueux.

JEAN CHEVALIER, 12, rue Jacques-Emile-Lafon, à Périgueux.

MARTIAL CHEVALIER, ingénieur civil, agent général de *L'Abeille*, 25, place Francheville, Périgueux.

GUSTAVE CHÉRIFEL, 136, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

PAUL COCULA,  A, architecte, 17, rue Bodin, à Périgueux.

CHARLES COTINAUD, ancien Vice-Président de la Société, à Monaco (Principauté de Monaco).

M<sup>me</sup> JOSEPH CODERC, 19, rue Bodin, à Périgueux.

MM. EUGÈNE COURBATÈRE,  I., sculpteur-décorateur, 35, rue Servandoni, à Bordeaux (Gironde).

FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.

Le Docteur CROZET, rue du Quatre-Septembre, à Périgueux.

CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.

JEAN-LOUIS DANIEL,  A, architecte, ancien directeur des travaux municipaux, 8, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.

MAXIME DANNERY,  A, chevalier du Mérite agricole, architecte, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux.

GEORGES DARNET,  A, artiste peintre, 9, rue de la Boëtie, à Périgueux.

PAUL DAVEZAC, greffier du Tribunal de Commerce, 21, rue Lamartine, à Périgueux.

Le Docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.

NOËL DELPEY, juge au Tribunal de Commerce, chevalier du Mérite agricole, 6, rue de la Mairie, à Périgueux.

M<sup>me</sup> MARGUERITE DELPAL, artiste peintre, 5 rue Sirey, Périgueux.

MM. ARMAND DELMON, ♀ A., capitaine des Sapeurs-Pompiers, tapissier-décorateur, 5, rue Saint-Front, à Périgueux.

HENRI DESCHAMPS, ♀ A., chevalier du Mérite agricole, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.

LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, Périgueux.

ROBERT DESSAL-QUENTIN, ♀ A, artiste peintre, 22, rue Béranger, à Périgueux.

EUGÈNE DORSÈNE, ♀ I., photographe, allées de Tourny, à Périgueux.

FRANÇOIS DUBOST, ♀ A., sous-directeur des Contributions indirectes, à Saintes (Charente-Inférieure).

LÉOPOLD DULAC, industriel, boulevard de Vésone, Périgueux.

JEAN-VICTORIN DUNOGIER, ♀ A., négociant, rue Louis-Mie, à Périgueux.

AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Gambetta, à Périgueux.

ADHÉMARD DURAND DE RAMEFORT, avoué, 15, rue Bourdeilles, à Périgueux.

GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.

JOSEPH DURAND-RUEL, 35, rue de Rome, à Paris.

PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.

ÉMILE DUSSAUX, ♀ I, entrepreneur, 25, rue Kléber, à Périgueux.

M<sup>me</sup> La Comtesse ALICE DE L'ÉCOCHÈRE, 69, rue d'Amsterdam, à Paris.

MM. Le Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue Notre-Dame, à Bordeaux (Gironde).

Le Docteur CHARLES FAGUET, ♀ I., 8, place du Palais, à Périgueux.

ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue Louis-Mie, à Périgueux.

Le Comte HUMBERT DE FALVELLY, château de la Marthonie, par Saint-Jean-de-Côle (Dordogne).

MM. L'Abbé A. FAURE-MURET, 4, rue Saint-Front, à Périgueux.

Le Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M<sup>me</sup> La Comtesse ÉLISABETH DE FAYOLLE, château de Fayolle, par Tocane-St-Apre (Dordogne)

M. Le Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, conservateur du Musée, château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne), et rue du Plantier, à Périgueux.

M<sup>me</sup> JEANNE FERMINET, 18, rue de Strasbourg, à Périgueux.

MM. ADOLPHE FOMMARTY, artiste peintre, 18, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture, 18, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JEAN FONTALIRANT, rentier, 32, rue de Metz, à Périgueux.

RAYMOND FOURNIER-SARLOVÈZE, \* O., 11, rue Marignan, à Paris.

GASTON FRACHET, 37, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, ♀ I, professeur de dessin, 72, cours Saint-Georges, à Périgueux.

ERNEST FRENET, \*, ♀ I, chef de division honoraire à la Préfecture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.

M<sup>me</sup> A. LUDOVIC GAILLARD, née d'ABELLO, 9, avenue Mercédès, à Paris.

MM. LÉONCE GAILLARD, professeur de dessin, 32, rue Bodin, à Périgueux.

ALBÉRIC GAUDY, gérant au Crédit Lyonnais, Villa Louise, rue de Paris, à Périgueux.

GEORGES GAUTIER, \*, capitaine territorial, doreur-miroitier, 7, rue des Chaînes, à Périgueux.

M<sup>me</sup> MERCEDES DE GOMEZ-PIZANO, 57, avenue Kléber, à Paris, et château de Goudeau, par Périgueux.

MM. HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front, à Périgueux.

GUSTAVE GUEYNE, médecin-vétérinaire, 16, rue Bourdeilles, à Périgueux.

EDMOND GUICHARD, 34, rue de Bordeaux, à Périgueux.

ERNEST GUILLIER, avocat, Sénateur, rue Bourdeilles, à Périgueux.

AMÉDÉE GUINDE, banquier, 7, rue Dante, à Paris V<sup>e</sup>.

PAUL HENIN, négociant, cours Montaigne, à Périgueux.

LÉOPOLD HEPPER, juge de paix suppléant, ancien juge au Tribunal de Commerce, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

JOSEPH LABASSE, industriel, à Saint-Astier (Dordogne).

YVAN LABASSE, propriétaire, 7, avenue de la Gare, à Périgueux.

EMILE LACHAUD, industriel, membre de la Chambre de Commerce, 26, boulevard des Arènes, Périgueux.

ÉDOUARD LACOSTE, juge au Tribunal de Commerce, entrepreneur, rue Lamartine, à Périgueux.

M<sup>me</sup> EUGÉNIE-GABRIELLE LACOSTE, 28, rue Gambetta, à Périgueux.

M<sup>me</sup> J. LACOSTE-BOISSEUIL, 16, rue Thiers, Périgueux.

MM. JULES LACOSTE, 37, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LOUIS LACOSTE, président du Tribunal de Commerce, négociant, 12, boulevard de Vésone, Périgueux.

MM. Le Docteur FRANÇOIS-LOUIS LADEVI-ROCHE, château de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne).

Le Docteur CHARLES LAFON, 6, rue du Quatre-Septembre, à Périgueux.

DANIEL DE LAGE DE LOMBRIÈRES, avocat, à Casseneuil (Lot-et-Garonne).

M<sup>me</sup> MARTHE LANAUVE, 26, rue Michelet, à Périgueux.

MM. le Docteur ANTOINE LAPERVENCHE, ancien interne des Hôpitaux de Paris, à Ribérac (Dordogne).

ERNEST LASSAIGNE, A, banquier, juge suppléant au Tribunal de Commerce, 2, rue Bodin, à Périgueux.

Le Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, I, 79, avenue de Breteuil, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).

Le Docteur PAULIN DE BROU DE LAURIÈRE, \*, I, conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.

LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue de la Clarté, à Périgueux.

Le Comte EDMOND DE LÉPINE, au Change, et château de la Fleunie, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).

M<sup>me</sup> La Baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. JOSEPH LEYX, industriel, 41 bis, rue de Picpus, à Paris.

GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).

JEAN LONGUESSERRE, négociant, membre de la Chambre de Commerce, juge suppléant au Tribunal de Commerce, 19, rue Louis-Mie, à Périgueux.

GABRIEL MAGE, ancien percepteur, à Labatut, près Vergt (Dordogne).

MM. Le Comte LUCIEN DE MALEVILLE, 27, avenue d'Antin, à Paris.

LÉOPOLD MALIVERT, négociant, 87, rue Gambetta, à Périgueux.

RAOUL MAREY, rentier, à Marsac, par Périgueux.

MANUEL MATOSÈS, artiste peintre, à Combéranche, par Ribérac (Dordogne).

PAUL MAURAUD, ♀ I, architecte, 11, rue de la Miséricorde, à Périgueux.

EUGÈNE-FRANÇOIS MAUREL, ♀ I, officier du Mérite agricole, secrétaire général de la Dordogne, rue de la République, à Périgueux.

ERNEST-JACQUES MAZURIER, pharmacien de 1<sup>re</sup> cl., 2, place de la Gendarmerie, à Ribérac (Dordogne).

ÉMILE MAZY, chevalier du Mérite agricole, 3, place Bugeaud, à Périgueux.

ÉDOUARD MICHEL, ♀ A, représentant de commerce, juge suppléant au Tribunal de Commerce, rue Louis-Blanc, à Périgueux.

GUSTAVE MILLET-LACOMBE, artiste peintre, à Saint-Saud (Dordogne).

ALEXIS MITTEAU, négociant, 11, rue Combes-des-Dames, à Périgueux.

GEORGES MONMARSON, ♀ A, pharmacien, 5, place de la Mairie, à Périgueux.

HENRI MONTASTIER, négociant, rue Taillefer, à Périgueux.

MARC MURAT, industriel, vice-président de la Chambre de Commerce, 16, rue Bodin, à Périgueux

PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, Périgueux.

HENRI NÉGRIER, avoué, rue Fournier-Lacharmie, à Périgueux.

M. Le Baron HENRI DE NERVAUX-LOYS, 14, rue du Plantier, à Périgueux, et château des Bories, par Trélissac (Dordogne).

M<sup>me</sup> NOÉMIE OBIER, 10, rue Bodin, à Périgueux.

M. GEORGES PABON, entrepreneur de peinture, rue du Temple, à Eymet (Dordogne).

M<sup>me</sup> MARIE PAPILLAUD, 37, rue Bodin, à Périgueux.

MM. HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 16, rue Saint-Front, à Périgueux.

SCYLLA PARLANGE, greffier à la Justice de Paix, 44, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

JEAN-GEORGES PASQUET, ♀ I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LÉON PAUTAUBERGE, ♀ I, maire de Montignac (Dordogne), et 9, rue Edmond-Valentin, à Paris.

Le Docteur PERROMAT, 100, rue Gambetta, à Périgueux.

LOUIS PEYNAUD, ♀ A, officier du Mérite Agricole, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, ♀ C, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).

CLÉMENT PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

EDMOND POIRIER, ♀, ♀ A, capitaine en retraite, aquafortiste, rue du XIV-Juillet, à Bergerac (Dordogne).

HÉGESIPPE POULY, avoué, rue du Palais, Périgueux.

CHARLES-HENRI POUYAUD, ♀ A, pharmacien, ancien président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux.

MM. AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.

ADRIEN PRADIER, 25, rue Bodin, à Périgueux.

JOSEPH PRADIER, 3, rue Arago, à Périgueux.

ANDRÉ PRUGENT, peintre-décorateur, 29, rue Saint-Front, à Périgueux.

GÉRARD RAYNAUD, rue des Cordeliers, à Excideuil (Dordogne).

Le Comte HENRI DE REGANHAC, 6 bis, boulevard Pereire, à Paris.

LOUIS-PAUL RÉGHÈERE, \*, capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.

FERNAND REQUIER, maire de Castelnau-Fayrac (Dordogne), et 30, avenue Bertrand-de-Born, Périgueux.

JULES-EUGÈNE RIBÈS, imprimeur-publiciste, 14, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

LOUIS ALFRED RIGOU, ♀ I, chef de division à la Préfecture, 24, rue Paul-Bert, à Périgueux.

AUGUSTE-ANTOINE ROBINOT, ♀ A, 50, rue Vaneau, à Paris.

MAURICE ROCHOUX, directeur de la Société générale 21, boulevard Montaigne, à Périgueux.

JEAN ROUCHEYROLLES, ♀ A, huissier audiencier, 16, rue du Palais, à Périgueux.

THÉOPHILE ROUDERGUES, parfumeur-chimiste, à Agonac (Dordogne).

MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.

Le Baron DE SAINT-PAUL, \*, château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).

M<sup>me</sup> MARIE DE SAINT-SAUVEUR, artiste peintre, 42, rue Elie-Gintrac, à Bordeaux (Gironde).

MM. GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

GEORGES SAUMANDE, député, rue Lafayette, à Périgueux.

ANDRÉ-PIERRE SCHNEIDER, chirurgien-dentiste, 19, Allées de Tourny, à Périgueux.

HENRI SEMPÉ, ♀ A, avoué, docteur en droit, rue Bodin, à Périgueux.

LOUIS SIMON, ♀ A, Grand hôtel de l'Univers, rue de Bordeaux, à Périgueux.

ERNEST SOUSSENGEAS, 45, rue de la Boëtie, à Périgueux.

HENRY SOYMIER, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.

ARMAND TENANT, ♀ I, professeur de musique, 2, rue Éguillerie, à Périgueux.

JULES-GEORGES-HENRI TROMBERT, trésor.-payeur général, 17, rue Bourdeilles, à Périgueux.

EDMOND TUFFET, sculpteur-décorateur, 164, rue d'Arès, à Bordeaux (Gironde).

MARC VENTENAT, pharmacien, 3, boulevard Montaigne, à Périgueux.

M<sup>mes</sup> DE VERNINAC DE SAINT-MAUR, château du Petit-Change, par Périgueux.

La Comtesse DE VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. HENRI VEYSSET, 201, rue Saint-Genès, à Bordeaux (Gironde).

FERDINAND VILLEPELET, ♀, ♀ I, archiviste départemental honoraire, 21, boulevard Lakanal, à Périgueux.

## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS

1888. — Docteur USSEL.  
1889. — CLUZEAU.  
M<sup>me</sup> LINARD.  
1890. — TRANSON.  
Baron ERNEST DE NERVAUX.  
Docteur ALBERT GARRIGAT.  
1891. — CROS-PUYMARTIN.  
1892. — PROSPER FOURNIER.  
LUCIEN LACOMBE.  
MICHEL ROUGIER.  
1893. — MICHEL HARDY.  
ADOLPHE PASQUIER.  
ALFRED BOUCHÉ.  
1894. — JEAN BORIE.  
FRANÇOIS JEANNE.  
GÉNÉRAL JULES LIAN.  
1895. — Comte G. DU GARREAU.  
THÉODORE LEBOUCHER.  
1896. — PAUL GERVAISE.  
Marquis DE SAINTE-AULAIRE  
JEAN MAUMONT.  
JEAN MONRIBOT.  
Ingénieur VERGNOL.  
PAUL-ÉMILE BARRET.  
1897. — AUGUSTE BUISSON.  
EUGÈNE CATON.  
EUGÈNE GODARD.  
CALIXTE LARGUERIE.  
1898. — GASTON DE MONTARDY.  
MARC FAYOLLE-LUSSAC.  
1899. — CHARLES BUIS.  
JULES GERMAIN.  
FRANÇOIS GROJA.  
Capitaine ANTOINE RILHAC.

1900. — Abbé BOURZÈS.  
ALBÉRIC DUPUY.  
GABRIEL COMBET.  
1901. — CYPRIEN LACHAUD.  
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.  
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.  
JULES CLÉDAT.  
PAUL GÉRARD.  
CHARLES MORVAN.  
ANATOLE DE ROUMEJOUX.  
1903. — LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN.  
LOUIS OBIER.  
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU.  
1904. — Marquis DE CHANTÉRAC.  
PAUL FAURE.  
FERNAND GILLES-LAGRANGE.  
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS.  
1905. — ANTOINE FOUGEYROLLAS.  
GASTON MALEVILLE.  
HONORÉ SÉCRESTAT.  
ADOLPHE TRUFFIER.  
1906. — AUGUSTE DORSON.  
ERNEST DE LACROUSILLE.  
1907. — EUGÈNE PLANTÉ.  
1908. — ROGER-BALLU.  
DÉSIRÉ BONNET.  
1909. — PAUD-ÉDOUARD DELSUC.  
JEAN DONGREIL.  
Docteur JEAN DE LACROUSILLE.  
ALBERT MONTET.  
ÉDOUARD REQUIER.  
1910. — LUDOVIC GAILLARD.  
ALBIN LABROUSSE.  
EUGÈNE ROUGIER.  
MAURICE ROUGIER.  
1911. — JEAN RÉGNIER.

1912. — JACQUES CARRÉ.  
Marquise DE SANZILLON.  
JEAN TARRIER.

1913. — GUSTAVE DOSE.  
DOMINIQUE JOUCLA.

1914. — FERRÉOL LASSAIGNE.



